

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 6 juillet 2026**  
~~~~~

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS
POUR LES COMMISSIONS PERMANENTES DU SYNDICAT CENTRE HÉRAULT (SCH)

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 6 juillet 2026 à 17h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes. La convocation a été adressée le 26 juin 2026.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Cécile LEMOINE, M. Pierre AMALOU, M. Jean-Marc ISURE, M. Olivier SERVEL, M. Philippe LASSALVY, M. Jean-Claude CROS, Mme Josette CUTANDA, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Véronique NEIL, M. Stéphane SIMON, Mme Martine BONNET, M. Jean-Philippe MORESMAU, M. Pascal DELIEUZE, M. David CABLAT, Mme Fabienne SERVEL, Mme Sophie RUGGIERI, M. Jean-Marie VIAL, Mme Valérie ASTIER, M. Denis TERRAILLON, Mme Nathalie GALLIERE, M. Gilles HENRY, Mme Anna ASPART, Mme Hélène BONNIER, Mme Caroline DE CHEFDEBIEN, M. Michaël TOURSEL, M. Alexandre MONACO, M. Pascal MATELET, Mme Lydia BRAILLY, M. René GARRO, Mme Virginie POIJOL, Mme Tiphaine COMBY, Mme Véronique DURAND, Mme Marie-Hélène DELTORT, M. Serge FALZON, Mme Amélie DREVET, Mme Pauline CURTAN, M. Sébastien SOULIER, M. Pierre BOLLIER, Mme Anne THEVENOT, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

Procurations

M. Thibaut BARRAL à Mme Josette CUTANDA, Mme Florence QUINONERO à M. David CABLAT, Mme Christine GRANIER à M. Pascal DELIEUZE, M. Jean-Pierre BES à Mme Cécile LEMOINE, Mme Elisabeth PONS à M. Philippe LASSALVY, Mme Nathalie PEREZ à M. Pascal MATELET, Mme Angélique BAILLY à M. Alexandre MONACO.

Excusés

M. José MARTINEZ, M. Gregory BRO.

Quorum : 26 Secrétaire de séance : <i>Philippe LASSALVY</i>	Présents : 42	Votants : 49	Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
--	---------------	--------------	--

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-04-DRCL-0166 portant détermination des compétences du Syndicat Centre Hérault ;

VU l'arrêté préfectoral du 2001-1-5407 du 28 décembre 2001 actant l'adhésion de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au Syndicat Centre Hérault ;

VU le règlement intérieur du Comité syndical du Syndicat Centre Hérault approuvé par délibération n° 2021-007 du 27 janvier 2021,

VU la délibération n° 2026-54 du Syndicat Centre Hérault en date du 20 mai 2026 approuvant la création et la composition des commissions permanentes,

CONSIDERANT que le Syndicat Centre Hérault peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au comité syndical,

CONSIDERANT que les commissions permanentes suivantes ont été créées :

1. Commission finances
2. Commission communication et animation territoriale
3. Commission ressources humaines
4. Commission technique traitement
5. Commission collecte

CONSIDERANT que chaque Communauté de communes peut procéder à la nomination de deux membres titulaires et de deux membres suppléants par commission. Les membres élus peuvent être des membres des conseils municipaux et/ou des conseils communautaires,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de désigner deux membres titulaires et deux membres suppléants pour siéger au sein des commissions permanentes suivantes du Syndicat Centre Hérault :

FINANCES

- * Mme Véronique NEIL en qualité de titulaire et M. Jean-Marc ISURE en qualité de suppléant
- * M. Jean-Marie VIAL en qualité de titulaire et Mme Anne FIOROTTO en qualité de suppléante

COMMUNICATION ET ANIMATION TERRITORIALE

- * Mme Tiphaine COMBY en qualité de titulaire et M. Philippe LASSALVY en qualité de suppléant
- * Mme Pauline CURTAN en qualité de titulaire et Mme Myriam DOMERGUE en qualité de suppléante

RESSOURCES HUMAINES

- * M. Stéphane SIMON en qualité de titulaire et Mme Josette CUTANDA en qualité de suppléant
- * Mme Martine BONNET en qualité de titulaire et Mme Elodie BLAQUIERES en qualité de suppléant

TECHNIQUE TRAITEMENT

- * Mme Véronique NEIL en qualité de titulaire et M. Olivier SERVEL en qualité de suppléant
- * M. Michaël TOURSEL en qualité de titulaire et M. Jean-Claude CROS en qualité de suppléant

TECHNIQUE COLLECTE

- * Mme Véronique NEIL en qualité de titulaire et M. Michaël TOURSEL en qualité de suppléant
- * M. Sébastien SOULIER en qualité de titulaire et Mme Caroline DE CHEFDEBIEN en qualité de suppléant

Transmission au Représentant de l'État N° 422 I
Publication le 08/07/2026
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 08/07/2026
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20260706-27761-DE-1-1
Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Philippe LASSALVY